



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Bilan de la réforme de l'apprentissage

Question au Gouvernement n° 3727

Texte de la question

BILAN DE LA RÉFORME DE L'APPRENTISSAGE

M. le président. La parole est à Mme Fadila Khattabi.

Mme Fadila Khattabi. Dans le contexte actuel, une bonne nouvelle n'est jamais de trop ! Et cette bonne nouvelle nous vient de l'apprentissage, ou plutôt d'un chiffre : 450 000, le nombre de jeunes qui se sont engagés en 2020 dans l'apprentissage, ce qui représente une augmentation de 19 % dans le secteur privé ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)* Record historique en cette semaine nationale consacrée à l'apprentissage ! Un record d'autant plus positif que nous avons réussi à déjouer les effets néfastes de la crise et ce, nul ne peut l'ignorer, grâce au plan de soutien massif à l'apprentissage lancé par le Gouvernement. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)* En effet, les primes à destination des entreprises – 5 000 euros pour l'embauche d'un jeune de moins de 18 ans et 8 000 euros pour un jeune majeur – ont permis l'embauche de nombreux apprentis dans nos TPE et PME ! Avec le plan « Un jeune, une solution » et la plateforme de recrutement lancée en novembre dernier, les jeunes peuvent être mis plus facilement en relation avec les entreprises. Mais n'oublions pas que cette dynamique est aussi le résultat d'une réforme, celle de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » de 2018, qui a permis de réformer l'apprentissage dans notre pays et d'en faire une voie d'excellence ! À l'heure où des milliers de jeunes se questionnent sur leur avenir, c'est la chance d'apprendre un métier, un véritable tremplin vers l'emploi ! En plus aujourd'hui, tous les secteurs concernés recrutent, y compris ceux durement touchés par la crise. Par ailleurs, je me réjouis que la mission menée actuellement par M. Laforcade intègre désormais une réflexion sur l'apprentissage dans le secteur des métiers du grand âge car cela permettra, je l'espère, de lever les freins existant à cet égard dans le secteur du médico-social.

Malgré ces bonnes nouvelles, face à la crise de surcroît, des interrogations persistent, madame la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Aussi, comment envisagez-vous 2021 madame la ministre ? Comment maintenir cette dynamique vertueuse ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – « Allô ? Allô ? » sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Mme Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Madame la présidente de la commission des affaires sociales, chère Fadila Khattabi, je connais votre engagement personnel en faveur de l'apprentissage, y compris durant votre parcours professionnel. En cette semaine de l'apprentissage, je suis donc particulièrement heureuse de pouvoir vous apporter des bonnes nouvelles. Disons-le très simplement : l'année 2020 a marqué un record historique pour l'apprentissage. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Ce record, dans un contexte de crise, est inespéré : en 2020, plus de 450 000 apprentis ont été recrutés par les entreprises, soit environ 100 000 de plus qu'en 2019. Je présenterai dans quelques jours le bilan détaillé de l'apprentissage en 2020 et, dès la fin du mois, les données seront disponibles pour chaque département sur le baromètre de l'action publique.

Cette bonne dynamique traduit l'engagement des entreprises et leur volonté de préparer l'avenir : quand on recrute un apprenti, on prépare en effet les compétences dont on aura besoin dans deux ou trois ans. Ces résultats très encourageants, nous les devons également à la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, adoptée en 2018, qui permet de lever les freins et d'adapter les formations aux besoins des entreprises. Cette loi est à mettre au crédit du Gouvernement et de la majorité.

Enfin dès juillet, le Gouvernement a fait le choix de placer l'apprentissage au cœur du plan « 1 jeune, 1 solution ». Vous l'avez dit, les primes proposées aux employeurs ont un effet décisif pour les encourager à embaucher un apprenti. Au vu de la situation sanitaire, nous avons décidé de prolonger les aides jusqu'à la fin du mois de mars et, pour réussir la rentrée de l'apprentissage en 2021, une concertation va être engagée prochainement avec les partenaires sociaux et tous les acteurs de l'apprentissage pour adapter ces aides au contexte actuel. Notre politique en faveur de l'apprentissage est plus que jamais nécessaire et je compte sur vous, mesdames et messieurs les députés, pour la promouvoir dans vos territoires. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Fadila Khattabi](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3727

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, emploi et insertion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 février 2021](#)